

12.06.2008 – 09:30 Uhr

economiesuisse - Marché des lettres : prêt pour une ouverture complète / Des conditions-cadre claires pour une bonne desserte de base sur l'ensemble du territoire

Zürich (ots) -

economiesuisse appelle de ses vœux une ouverture aussi rapide que possible du marché des lettres. Une concurrence accrue sur le marché postal se traduirait par une plus grande liberté de choix, une amélioration de la qualité et une baisse des prix. La feuille de route proposée par le Conseil fédéral dans le projet de révision complète de la législation postale s'inscrit dans la ligne suivie jusqu'à présent, celle d'une ouverture progressive et contrôlée du marché. Les expériences faites sont positives ; l'économie et les consommateurs en ont bénéficié.

Dans l'intérêt des consommateurs et des régions périphériques, economiesuisse demande d'assurer une desserte en services postaux sur l'ensemble du territoire. La distribution d'envois isolés (lettres et colis) doit rester garantie pour chacun. En revanche, la Fédération suisse des entreprises rejette fermement l'élargissement du service universel en matière de trafic de paiements. Le marché fonctionne bien aujourd'hui et rend l'intervention de l'Etat dans ce domaine inutile. Pour que la desserte de base repose sur un fondement crédible, certaines conditions-cadre doivent cependant être réunies. À ce titre, la nouvelle autorité de régulation envisagée, « Postcom », doit disposer de compétences suffisantes et d'instruments efficaces afin de prévenir les subventions croisées et de veiller à l'adéquation des tarifs du service universel.

Par ailleurs, dans l'intérêt des régions périphériques et pour favoriser la création d'emploi, economiesuisse demande que les prestataires privés bénéficient d'une réglementation les autorisant à accéder le plus largement possible à l'ensemble de l'infrastructure de la Poste Suisse, offices de poste compris. En contrepartie, il convient d'accroître la marge de manoeuvre de la Poste Suisse. Une adaptation aux conditions de l'économie privée s'impose. En particulier, la Poste Suisse doit être transformée en une société anonyme de droit privé détenue majoritairement par la Confédération. C'est à cette condition que l'entreprise saura innover pour affronter la concurrence et répondre aux besoins de la clientèle, tout en préservant sa position sur un marché européen ouvert.

Contact:

Martin Kaiser
Téléphone : 079 797 15 52
martin.kaiser@economiesuisse.ch